

TR **Ô**USSE
PR **Ô**JETS



ACCOMPAGNER
ET SOUTENIR
VOS PROJETS MUSICAUX
Ensemble faisons vivre la musique



La Trousse à projets est la plateforme de financement participatif créée à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, entièrement dédiée aux projets bénéficiant aux élèves scolarisés de la maternelle au lycée. Elle offre aux particuliers comme aux entreprises la possibilité de découvrir les projets construits par les enseignants et leurs élèves et de contribuer à leur réalisation.

Les missions de la Trousse

SOUTENIR la pédagogie active

Chaque année, près de 100 000 projets sont menés en complément des enseignements scolaires. Interventions d'artistes, projets scientifiques, échanges internationaux, rencontres avec des professionnels, actions pour l'environnement, créations de fablabs... en faisant de l'École un lieu de découvertes et de prise de responsabilités où apprendre rime avec entreprendre, ces projets contribuent indéniablement à la réussite des élèves. La Trousse à projets offre désormais un espace de visibilité à ces initiatives et un moyen de collecter les fonds nécessaires à leur concrétisation.

OUVRIR l'école sur son territoire

La Trousse à projets propose un espace de rencontre entre tous ceux qui veulent soutenir l'École. Elle offre aux enseignants la visibilité nécessaire pour faire connaître et financer leurs initiatives auprès d'un cercle plus éloigné que celui des parents d'élèves. La plateforme contribue ainsi à ouvrir les portes de l'École, élargir le cercle de ses soutiens, améliorer la communication auprès des parents et associer la communauté locale à sa dynamique. Elle rassemble des porteurs de projets et contributeurs autour d'un intérêt commun : la réussite du projet au bénéfice des élèves.

RÉDUIRE les inégalités

La démarche de financement participatif repose sur l'activation d'une communauté de contributeurs. Elle est donc susceptible de reproduire certaines inégalités. C'est pourquoi un fonds de solidarité permet de donner un coup de pouce aux collectes qui en ont le plus besoin (projets inclusifs, projets issus d'écoles ou d'établissements en réseau d'éducation prioritaire ou projets d'établissements géographiquement isolés). Ce soutien est rendu possible grâce aux dons faits au fonds de solidarité sur la plateforme, et grâce aux partenaires mécènes.

À découvrir sur www.trousseaprojets.fr



Chaque année, de nombreux projets musicaux font l'objet de collectes sur la Trousse à projets. De la création d'une classe orchestre à la mise en place d'ateliers d'éveil musical, en passant par la création de spectacles-concerts, ou encore l'organisation de rencontres avec des artistes-compositeurs-interprètes, chaque projet valorisant cette pratique artistique est unique. Laissez-vous inspirer par ces projets et proposez-nous le vôtre !

[En avant la musique](#) ; [Rentrons en musique](#) ; [Une aventure en chantant et en dansant](#) ; [L'opéra à l'école](#) etc...

UN DISPOSITIF ENCADRÉ PAR UNE CHARTE

L'activité de la Trousse à projets est encadrée par une charte qui engage tous ses utilisateurs. La charte définit en particulier les conditions d'éligibilité des projets.

- Les projets ont un caractère éducatif ou pédagogique, ils sont réalisés, au moins en partie, sur le temps scolaire ;
- Ils concernent l'ensemble des élèves d'une classe, d'une section ou d'un club ;
- Le financement des projets ne peut se substituer aux obligations de l'État ou des collectivités territoriales ;
- L'école ou l'établissement peut refuser un don sans le justifier ;
- L'activité de la plateforme est à but non lucratif ;
- La plateforme partage et promeut les valeurs et principes de l'École républicaine : l'égalité, la solidarité et la non-discrimination, la neutralité et la laïcité

sacem Engagée pour le développement des projets musicaux

La SACEM, Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, s'engage aux côtés de la Trousse à Projets pour soutenir le développement des projets musicaux dans les écoles, collèges et lycées.

Dans ce cadre, elle apporte une aide financière aux collectes menées sur la plateforme en faveur des projets de création, de transmission et de pratique musicale, pour les dynamiser et assurer leur succès.

Quels sont les projets éligibles au soutien de la SACEM ?

Les projets doivent remplir les conditions suivantes :

- impliquer la participation d'artistes auteurs et/ou compositeurs pour un travail de création musicale
- avoir un caractère innovant, tant d'un point de vue pédagogique que des outils développés (promotion notamment des outils numériques).

Les projets éligibles ne doivent pas déjà bénéficier d'un soutien de la SACEM sauf dans le cadre du dispositif « Les Fabriques à musique » où les dossiers seront étudiés au cas par cas selon l'objet de la collecte.

Quel est le montant du soutien de la SACEM ?

Ce soutien peut atteindre jusqu'à 50% de l'objectif financier minimum de la collecte dans la limite de 3.000 euros par projet.

Comment solliciter ce soutien ?

Etape1: Déposer le projet de collecte sur la plateforme en précisant dans le descriptif «sollicitation soutien SACEM»

Etape2: Compléter le formulaire qui vous sera adressé par la Trousse à projet permettant de vérifier l'éligibilité du projet au soutien de la SACEM.

Etape3: En cas d'avis favorable, l'abondement financier sera versé en début ou milieu de collecte, selon les besoins de la campagne.



À propos de la Sacem

La musique accompagne nos vies et, depuis 169 ans, la Sacem accompagne celles et ceux qui la créent. 176 150 auteurs, compositeurs et éditeurs l'ont choisie pour gérer leurs droits d'auteur. Porte-voix des créateurs, partenaire de confiance des diffuseurs de musique, la Sacem agit pour faire rayonner toutes les musiques, dans leur diversité.

Société à but non lucratif, la Sacem contribue à la vitalité et au rayonnement de la création sur tous les territoires, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.

www.sacem.fr

LA TROUSSE À PROJETS SUR L'ANNÉE 2019

634

collectes publiées

représentant tous les niveaux scolaires et toutes les académies.

73 %

de réussite

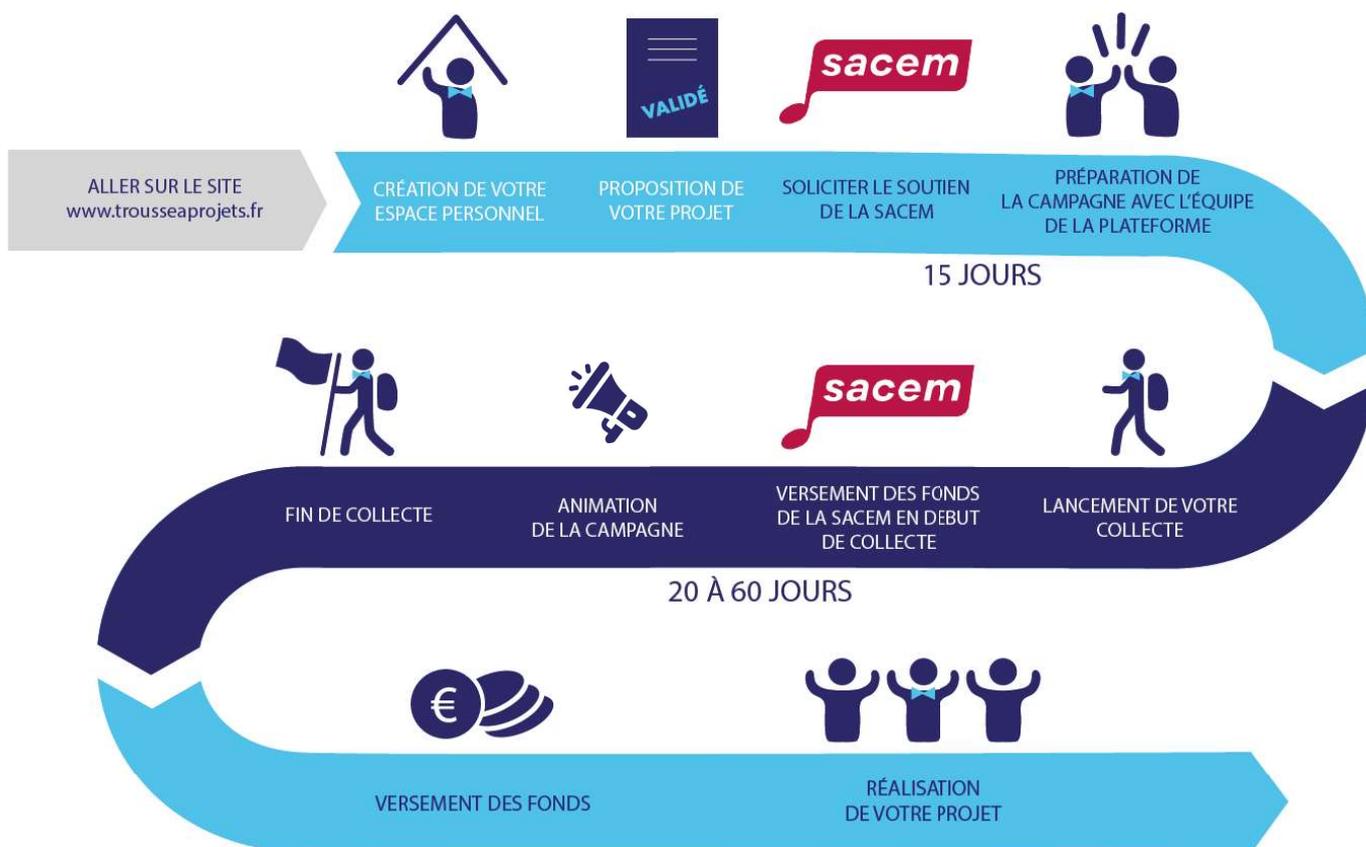
462 collectes ont atteint ou dépassé leur objectif financier.

553 k€

collectés

avec une moyenne de 1 200 € collectés par projet.

PLAN D'UNE COLLECTE SUR LA TROUSSE À PROJETS



VOS ATOUTS POUR RÉUSSIR



Un Guide en ligne avec des outils et fiches pratiques



Un soutien de la Sacem pour votre projet musical



Des conseils personnalisés de l'équipe d'accompagnement de la plateforme



Un engagement collectif avec vos élèves et vos collègues

www.trousseaprojets.fr